



SOLIDAIRES aux FINANCES Bouches du Rhône

Marseille le 29 septembre 2015

## DECLARATION LIMINAIRE à la séance plénière du CHS CT 13

Monsieur le Président du CHSCT  
Mesdames et Messieurs les membres de l'Administration,

En qualité de représentants du personnel du CHSCT, nous avons toujours voulu travailler dans une démarche constructive pour contribuer à l'amélioration des conditions de travail des personnels de nos administrations.

Nous sommes à nouveau contraints de dénoncer les décisions prises unilatéralement par vous, représentants de l'Administration.

Sur la forme, nous dénonçons la qualité de la présentation du rapport du médecin de prévention et sa lisibilité. Sur le fond, nous dénonçons la qualité intrinsèque de ce rapport. Connaissant par avance l'argumentaire de réponse, la seule mention du secret médicale ne suffit pas à justifier la pauvreté des « solutions » préconisées.

À trois mois de la fin de l'année 2015, il est déplorable que ce document obligatoire soit présenté au CHSCT compétent à la date d'aujourd'hui. Cette démarche tardive réduit d'autant la portée du PAP. Nous rappelons la nécessité du respect d'un calendrier cohérent pour une efficacité optimale et pour se conformer aux exigences légales.

Nous nous étonnons de l'absence de toute identification de RPS dans le DUERP de la DRD Provence. Alors même que dans tout notre ministère, des suppressions massives d'effectifs sont mises en œuvre, alors même que ces suppressions et des restructurations sont actées à la DRD de Provence, aucun RPS n'est clairement identifié comme tel. Nous en concluons que, soit la DRD de Provence a une approche incorrecte de l'outil que constitue le DUERP, soit la DRD de Provence occulte volontairement une situation dégradée des conditions de vie au travail.

Nous déplorons qu'il ait fallu l'intervention de l'inspection du travail pour que la DRD de Marseille effectue les aménagements minima nécessaires. Pour autant, il reste encore des points cruciaux d'insécurité liés à des lieux de travail provisoires et de fait inadaptés à l'exercice normal des missions d'une brigade de surveillance. Nous exigeons que toute démarche d'installation dans des locaux appropriés et durables soit engagée dans les meilleurs délais dans le respect des engagements pris.

Une fois de plus, nous déplorons que la problématique du SINA laisse ouverte des interrogations et des incertitudes quant au devenir de ce service, maintenant toujours les agents du SINA dans une souffrance au travail.

Concernant le site de Sainte-Anne, les OS de la DRFIP 13 n'ont eu de cesse depuis des années, de dénoncer les inacceptables conditions dans lesquelles doivent travailler tous les occupants (DGFIP et autres) de ce site. Le rapport de l'expert met en exergue tellement de non conformités en matière de sécurité incendie, que le CHSCT doit impérativement adresser des recommandations de travaux de première urgence à la DRFIP 13. La salubrité et la sécurité des agents de Sainte-Anne est en jeu et pas seulement en matière d'incendie. Il convient donc de demander une expertise globale bâtiminaire et d'en tirer les conclusions qui s'imposent.

Sur le point des trésoreries d'Eyguières et de Miramas, nous posons à nouveau la question : quand l'Administration arrêtera-t-elle de se foutre de nous ? Une fois de plus, la présentation au CSHCT préalablement au CT n'est pas respectée. La première convocation du CT de la DRFIP 13 était fixée au 22 septembre, ce CHSCT se tient ce jour le 29 septembre. Par ailleurs, alors même que ces fermetures, si elles ont lieu, auraient un impact tant au niveau des missions transférées qu'au niveau des emplois, ainsi que des conditions de vie au travail des agents des trésoreries d'origine comme pour les agents des services destinataires, aucune fiche d'impact n'a été élaborée et présentée au CHSCT.

Concernant le bureau de Marseille-transports, nous déplorons à nouveau qu'un service ayant une forte activité soit fermé. Nous assistons une fois de plus à un recul du service public et nous ne nous laissons pas endormir par la force de l'habitude.

Malgré les dires du Directeur Coquio en juin dernier devant cette institution, pour qui le projet de divisions fonctionnelles n'était pas « mûr », il s'avère que la division de Toulon a été vidée de ses agents alors que, dans le même temps, un adjoint au divisionnaire a été nommé en CAP centrale. Alors, Monsieur le directeur, qu'en est-il des divisions fonctionnelles à la direction de Provence ?

En ce qui concerne le bureau de douane de Fos-Port-Saint-Louis, les « aménagements » qui y ont été effectués ressemblent fort à une restructuration qui ne veut pas dire son nom afin de d'éviter le passage en CHSCT. Nous ne pouvons pas accepter ce passage en force ainsi que le climat malsain et anxiogène instauré dans le service par le chef de bureau.

**Sécurité et conditions de travail ne sont toujours pas la préoccupation principale de nos directions!!!**

**Les élus de Solidaires aux Finances n'auront de cesse de défendre les agents au sein de ce CHS-CT.**